



La métropole comme objet politique
Historicités, catégories d'analyse et enjeux institutionnels de
la métropolisation

Un colloque international
12-13 novembre 2014, Lyon

Appel à contributions

Alistair Cole (Collegium de Lyon et l'Université de Cardiff)

Renaud Payre (TRIANGLE, Lyon)

La métropolisation est un processus connu des géographes, économistes et politistes. L'objectif de ce colloque est de revenir sur les réformes récentes (ou plus anciennes) faisant advenir en France et dans d'autres pays la métropole comme objet politique et juridique. Ce colloque sera pour nous l'occasion de repérer les enjeux conflictuels propres au gouvernement multi-niveaux s'étant imposé depuis trois décennies. Plus largement il proposera – à partir d'exemples historiques et/ou étrangers – de s'interroger sur la forme administrative et politique dédiée à la ville.

Si aujourd'hui la métropolisation est un des objets les plus étudiés de la science politique, la plupart des travaux s'accorde surtout à en faire une réalité nouvelle en lien avec la compétitivité territoriale et la mondialisation. La métropolisation serait un produit de la transition post-fordiste qui transforme les villes en des territoires de la compétition économique. A travers cette question, c'est la relation entre politique économique et social qui est interrogée. Reste qu'un des objectifs de la création des métropoles est bien d'inventer une nouvelle autorité politique et administrative capable de répondre aux problèmes urbains. En cela, la métropolisation peut ainsi être saisie comme un processus de connaissance et de réforme de l'organisation municipale mené par des élus, des administrateurs et des universitaires et visant à trouver une forme administrative et politique capable de rendre possible le gouvernement de la ville. La métropolisation est donc un changement d'échelle et une entreprise politique qui est à même d'entraîner un certain nombre de résistances. Ce changement d'échelle s'inscrit dans un temps long que ce colloque international souhaite restituer.

Le colloque mobilisera des chercheurs capables de développer une comparaison dans le temps et dans l'espace.

Quatre sessions organiseront l'ensemble des échanges

1/ Socio-histoire des processus de métropolisation

A partir de cas divers – Paris, Berlin, Vienne, Londres, Barcelone, etc. – cette session conduira à s'interroger sur les acteurs ayant contribué à ce processus de métropolisation. Les interventions sont invitées à restituer des croisades réformatrices en étant attentifs aux catégories cognitives produites à cette occasion, aux enjeux politiques mais également économiques de cette métropolisation saisie dans le temps long.

2/ La métropole une catégorie administrative

La ville n'est pas une catégorie juridique. La métropolisation comme changement d'échelle renvoie à l'effort d'offrir à la ville – comme réalité sociale, économique – un cadre administratif. Cette session s'attardera sur les différentes réformes – contemporaines et historiques – ayant œuvré à l'invention de ce nouveau cadre. Elle invite à une analyse des mesures de décentralisation, de dévolution et de leur inventivité en matière institutionnelle.

3/ Associés rivaux ? Le gouvernement multi-niveaux comme champ de lutte

La création des métropoles transforme les rapports institutionnels. La session reviendra sur les formes de concurrences institutionnelles entre les différents pouvoirs territoriaux. Les intervenants reviendront sur les enjeux présents dans ces luttes en France et ailleurs

4/ L'agir métropolitain

La métropolisation est associée à un renforcement de la capacité d'action des villes. De nouvelles compétences émergent en matière de développement économique, de politiques environnementale et climatique, etc. Cette session invite les intervenants, à partir de politiques publiques précises, à analyser cette captation de compétences en lien avec le changement d'échelle correspondant à la métropolisation.

Nous invitons des propositions sur ces thèmes avant le **13 juin 2014**. Les propositions doivent clairement mentionner le terrain sur lequel elles s'appuient. Elles ne doivent pas dépasser 2500 signes. Merci d'envoyer vos propositions aux deux adresses suivantes :

alistair.cole@ens-lyon.fr

renaud.payre@ens-lyon.fr